



COMMUNE DE FERREYRES

Rte des Bois 3
1313 Ferreyres

Tél. 021 866 12 02 – administration@ferreyres.ch

INFORMATIONS AUX HABITANTS

Election complémentaire à la Municipalité

À la suite de la démission de Mme Nathalie Guenin, conseillère municipale, les électrices et électeurs de la Commune de Ferreyres sont appelés à élire un-e conseiller-ère municipal-e pour la remplacer.

Date de l'élection complémentaire

L'élection complémentaire aura lieu le **dimanche 24 novembre 2019** selon le système majoritaire à deux tours de scrutin – une élection tacite est exclue tant au premier qu'au second tour.

Dépôt des listes

Le **dernier délai** pour le dépôt des listes en vue du premier tour est fixé au **lundi 28 octobre 2019 à 12 heures précises au greffe municipal**.

Toute liste de candidature doit :

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la commune avec l'indication de leur-s nom-s, prénom-s, année de naissance, lieu-x d'origine, profession et domicile (signataires - parrains)
- mentionner un mandataire et un suppléant ; à défaut le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant (dossier officiel de candidature)
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte, la signature peut être remplacée par celle d'un mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration
- porter une dénomination distincte et indiquer les nom-s, prénom-s, année de naissance, lieu-x d'origine, profession et domicile de chacun des candidats jointe à la déclaration

Des exemplaires de liste de candidature pour le 1^{er} tours sont disponibles auprès de l'administration communale

- durant les heures d'ouvertures du greffe : lundi 18:30 – 19:30 / mercredi 08:30-11:30
- sur rendez-vous : Tél. 021 866 12 02
- par courriel à administration@ferreyres.ch
- par téléchargement sur le site internet de la commune <https://www.ferreyres.ch/election-municipale-complementaire-fr4607.html>
- dans un casier d'information générale du greffe (disponible en tout temps).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au :

Greffe municipal	Tél. 021 866 12 02
	Courriel administration@ferreyres.ch
Alain Viret, Syndic	Tél. 076 586 09 72
	Courriel syndic@ferreyres.ch

Les formulaires pour le 2e tour éventuel seront disponibles auprès du Président du bureau électoral le jour du scrutin.

Sont éligibles :

- tous les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus, qui ont leur domicile politique dans la commune et sont inscrits au rôle des électeurs ;
- tous les citoyens étrangers, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus, qui remplissent les conditions légales (art. 5 LEDP), qui ont leur domicile politique dans la commune et sont inscrits au rôle des électeurs.

Le rôle des électeurs peut être consulté auprès du greffe municipal, durant les heures d'ouverture du bureau.

Art. 5 LEDP les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.

ATTENTION : conformément à l'art. 83 al.3 LEDP entré en vigueur le 1er juillet 2013, tout candidat doit avoir son domicile politique dans la commune au plus tard au moment du délai de dépôt des listes.

Pour toute autre information, veuillez vous référer à l'arrêté de convocation affiché au pilier public.